

vouloir bien les communiquer aux intéressés.
Recevez, M. le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.
Le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,
DE FORCADE.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

C'est par erreur que nous avons annoncé dans notre dernier numéro, que les militaires et les jeunes soldats de la réserve appartenant à la classe 1866, devront se présenter immédiatement après le tirage au sort de ces derniers, au bureau du recrutement pour y être visités et recevoir, s'il y a lieu, un certificat d'inscription dans la réserve. Cet avis se rapportait à un autre département.

Les dispositions adoptées à cet égard et en vigueur depuis longtemps dans le département du Nord continuent à y être maintenues. Aux termes de ces dispositions, les deux frères, le militaire de la réserve et celui de la classe 1866 qui réclame le bénéfice de l'exemption, doivent se présenter ensemble devant le conseil de révision au jour des opérations dans chaque canton. Il leur est ainsi évité des déplacements qui pourraient être onéreux aux militaires en résidence dans des communes éloignées du chef-lieu du département.

Nous nous empressons de porter cette rectification à la connaissance des intéressés.
(Mémorial de Lille).

TRIBUNAL DE COMMERCE.

Par arrêté préfectoral en date du 27 de ce mois, les commerçants notables de l'arrondissement du Tribunal de Commerce de Lille, chargés de l'élection des membres dudit tribunal établi en cette ville et inscrits sur les listes approuvées par M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, s'assembleront, dans l'une des salles de la Mairie, le jeudi 7 février prochain, à dix heures du matin, à l'effet de procéder à l'élection d'un juge suppléant, en remplacement de M. Bruyère démissionnaire.

Le Préfet du Nord donne avis que les barrières de dégel seront ouvertes sur les routes impériales et départementales et les chemins vicinaux de l'arrondissement de Lille, savoir :

A partir du 31 janvier courant, à cinq heures du matin pour les chaussées pavées, et du lundi 4 février prochain pour les chaussées empierrées.

Au marché aux grains de Lille du 30 janvier, il y a eu une baisse de 1 fr. 97 c. à l'hect.

Nous rappelons que le concert offert par la Société chorale à ses membres honoraires aura lieu dimanche prochain 3 février, à 7 heures, dans le grand salon de l'hôtel-de-ville.

Dans ses dernières audiences, le Tribunal correctionnel de Lille a prononcé les condamnations suivantes :

Quatre mois de prison et 25 fr. d'amende à Hortense Marcellin, ouvrière de fabrique à Roubaix, pour vol d'étoffe;

Treize mois de prison à Vandendriesda, de Roncq, pour vol d'effets d'habillement.

Quinze mois (par défaut) à Constant Delombard, de Mouvaux, pour vol de deux montres;

Un mois à Barbara, d'Halluin, pour vol de bobines de fil.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION.

Notre savant professeur de chimie, M. Jaudeau, se livre depuis quelque temps à l'analyse des diverses qualités de pain vendues par les boulangers de Roubaix et de Tourcoing, afin de déterminer leur composition, leurs quantités nutritives, et la qualité des farines employées à leur fabrication.

Il donnera le résultat de son expertise dans son cours de lundi prochain 4 février, à huit heures du soir (entrée par la porte à côté de la grille de l'hôtel des pompiers.)
Mr. Jaudeau a aussi soumis à son analyse le pain de la Société de Consommation, qui entrera ainsi en comparaison avec le pain de plus de quarante autres boulangers.

Nous engageons vivement tous les membres de la Société à assister à cette séance très instructive, car il importe d'établir que notre boulangerie fournit à prix beaucoup plus bas un pain aussi agréable et aussi nourrissant que le pain de luxe des premiers boulangers du pays.

Les progrès dans la vente du pain, constatés dans le dernier inventaire, se soutiennent d'une façon éclatante. — Le produit des vingt-cinq premiers jours de janvier s'élève à 6316 fr. 40 c., ce qui permet d'évaluer à environ 1500 fr. le progrès du mois de janvier sur le mois de décembre précédent. — Le vente a doublé à peu près depuis le mois de septembre dernier.

Aussitôt le second tour de la boulangerie terminé, dans une quinzaine, la société s'adressera à la clientèle bourgeoise, pres de laquelle elle compte obtenir de grands succès.

Plusieurs sociétaires ont signalé des irrégularités et des retards dans la distribution; — l'Administration les prie d'avoir égard aux difficultés amenées par l'exten-

sion de la vente, et de patienter encore quelques jours, car elle s'occupe de doubler la service de la distribution en achetant un second cheval et une seconde voiture.

COURS PUBLIC DE LANGUE ANGLAISE.
Vendredi 1^{er} février à 8 heures du soir.
Liste des verbes irréguliers en anglais.
Observations importantes.—Thèmes.

FAITS DIVERS

Nous lisons dans l'*Avenir national* :
D'après certains bruits très-accrédités à la Bourse, sept individus, dont la réputation a été jusqu'ici des plus honorables, auraient été arrêtés par M. Ducheylard, commissaire de police du quartier Vivienne, pour avoir, dit-on, fabriqué de faux billets de banques étrangères. On cite notamment celle d'Haïti.

Le journal *l'Italie* annonce que le cardinal Antonelli est malade.

L'intention qu'on prêtait à l'administration du chemin de fer Nord-Est suisse, de faire traverser le lac de Constance par des convois de chemin de fer complets, paraît devoir se réaliser. D'après les plans soumis à la compagnie, 14 à 16 wagons seront expédiés sur un vapeur, construit ad hoc, et garni de rails, le vapeur aura une force de 200 chevaux. Un mécanisme ingénieux parera aux variations du niveau des eaux et facilitera ainsi l'embarquement et le débarquement des wagons. Le devis de ces constructions, comparé aux avantages qu'on en attend, ne présente pas un chiffre bien élevé. Les négociations pour mener à bonne fin cette importante affaire, sont entamées avec les administrations de chemins de fer wurtembergeois et bavarois.

Encore les loups. — On lit dans la *Meuse*, journal publié à Liège :

Hier, deux hommes d'affaires de Harzé, accompagnés du garde forestier Atquet et du notaire Thunon, de Sprémont, revenaient à dix heures du soir du château de Pirombœuf, où il avaient assisté à une vente de futaie, quand arrivés à mi-chemin de Harzé, il virent tout à coup déboucher sous le bois trois énormes loups. Ces carnassiers se dirigeaient évidemment de leur côté en faisant entendre des hurlements de mauvais augure.

Saisis de terreur et sans moyen de défense, nos voyageurs atterrés prirent leurs jombes à leur cou et s'enfuirent vers Harzé. Malheureusement le pauvre garde, embarassé par le poids d'un gros sac de monnaie en cuivre, ne put se mettre aussi rapidement que ses compagnons hors atteinte des crocs des bêtes affamées. Bientôt il fut saisi et terrassé par l'une d'elles, et il allait être infailliblement dévoré lorsqu'il lui vint une inspiration soudaine.

Se relever d'un saut, tirer de la poche de sa redingote le sac de billon, fut pour lui l'affaire d'un instant. Il se mit ensuite à agiter vigoureusement le sac dont le contenu métallique, en s'entrechoquant produisit un bruit des plus étranges pour les loups.

Ceux-ci, affolés de terreur, abandonnèrent précipitamment le champ de bataille, et se dirigèrent à toutes jambes vers le bois voisin.

Ainsi le sac, qui avait été la première cause de la mésaventure du garde, en retardant sa course, devint, d'une façon inespérée, son moyen de salut, au moment où il se croyait perdu sans ressource.

Il est positivement résolu que les cimetières de Paris vont être transférés à Mery (Oise), sur un vaste plateau baigné par la rivière de ce nom. La future nécropole présente une superficie de huit à neuf cents hectares, elle est située à trente deux kilomètres de Paris et entièrement isolée de toute agglomération de population; elle est élevée à 70 mètres environ du niveau de la mer, et supprime définitivement pour la capitale le danger des émanations putrides.

Le sol est planté de bouquets de bois de châtaigniers et de chênes qui procureront de l'ombre aux visiteurs.

Un chemin de fer conduira au nouveau cimetière; une voie ferrée spéciale, partant du cimetière Montmartre, conduira à Méry-sur-Oise, en passant près de Saint-Ouen.

Deux ou trois départs auront lieu chaque jour; une chapelle funéraire sera érigée dans le cimetière Montmartre, les morts y seront déposés jusqu'au départ des trains, et des voitures seront mises à la disposition des familles et des amis qui voudront les accompagner jusqu'à leur dernière demeure.

Quant aux cimetières actuels, ils seront conservés et ouverts aux visiteurs, sous la surveillance des agents de l'administration. Les familles qui ont acquis des concessions pourront réclamer des concessions de sépulture égales dans le nouveau cimetière.

La Cour d'assises de l'Yonne vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité un individu coupable d'assassinat sur la personne de sa femme; il l'avait tuée de deux coups de pistolet dans la tête. Au moment où cette malheureuse sortait furtivement d'un clos, chargée de fruits qu'elle venait d'y maraûder. Il espérait que la justice prendrait le change et attribuerait ce meurtre au propriétaire volé.

En pareil cas, le premier soindes agents judiciaires appelés sur le théâtre du meurtre est de rechercher la bourre de l'arme, qui fournit souvent d'utiles renseignements. On n'y manqua pas cette fois. L'une des bourres ramassées existait un fragment de couverture de papier à cigarettes où se lisait la syllabe eur.

La voix publique ayant désigné le mari comme l'auteur probable de l'assassinat, et de sérieux indices corroborant cette accusation, les gendarmes furent chargés de s'assurer de sa personne. Fouillé par eux, il fut trouvé muni d'un cahier de papier à cigarettes sur la couverture en partie lacérée duquel se lisaient les mots : FORCE, FINESSE, DOUC... Le fragment trouvé sur le théâtre du crime, dans la bourre d'un des pistolets, achevait le dernier mot et s'adaptait avec une fatale précision à la déchirure... L'assassin n'a pu contre dire cet accablant témoignage et a dû faire l'aveu de son crime.

Un journal raconte l'anecdote suivante. Elle est de nature à faire réfléchir certains employés sur les avantages de la politesse dans leurs rapports avec le public.

M. Alfred Blanche, secrétaire-général de la préfecture de la Seine, désirant s'assurer par lui-même de la régularité du service des mairies, se transporta dans celle d'un des arrondissements de Paris, et là, il demanda à parler au chef de bureau. On lui répondit que le chef de bureau ne venait que bien rarement. Il habitait la campagne.

Il demanda alors le sous-chef. Le sous-chef était également absent. Il fut obligé de s'adresser au commis principal. Ce dernier, au moment où le secrétaire-général entra dans son bureau, tenait une poêle en main et faisait retourner une omelette qui cuisait au feu de son calorifère.

Il ne dissimula pas le mécontentement qu'il éprouvait d'être ainsi dérangé dans son occupation culinaire, et reçut très mal M. Blanche.

C'est alors que franchissant la balustrade qui sépare les employés du public, le secrétaire-général de la Seine s'avança vers le commis principal et se fit connaître à lui. Ce dernier en reversa son omelette dans le feu et se confondit en excuses.

Mardi dernier, lisons-nous dans le *Journal des Landes*, une jeune fille âgée de treize ans est morte à Mont-de-Marsan, à la suite d'un terrible accident. Elle jouait avec des ciseaux qu'elle a laissés tomber. En se baissant pour les relever, elle a glissé à terre; la poitrine a porté sur les ciseaux qui se trouvaient dressés; le cœur a été percé, et la mort instantanée. Ce malheur, qui jette la consternation dans une famille, a péniblement ému toute notre population.

Un fait de chasse tout récent, que raconte le *Derby*, et qui aurait pu avoir un dénouement plus tragique encore, vient de prouver combien la rencontre d'un cerf fuyant peut devenir fatale à l'individu qui lui fait obstacle. Il y a 15 jours, dans une chasse au bois, dans une vieille forêt de la Ferté, en Sologne, un jeune chasseur a été renversé par un vieux dix-cors qui venait de se lever dans le taillis et forçait la ligne des tireurs.

Voyant l'animal fondre tête baissée sur la cèpe qui le masquait, il eut l'imprudence de le tirer à plomb à cinq pas. Homme et animal roulèrent ensemble, tous deux grièvement blessés. L'un fut relevé tout sanglant, labouré par les bois du cerf, qui lui avaient enlevé une partie de la peau du visage. Quant à l'animal, atteint en plein poitrail par le coup de feu, il fut achevé deux jours plus tard, à plusieurs kilomètres de là, par un braconnier des environs.

Voici, sur le mariage chez les naturels de l'Australie des détails que nous fournit une revue anglaise, *l'Atheneum* :
Le mariage, parmi les naturels de l'Australie, est une véritable transaction commerciale. Une femme coûte une certaine quantité de peaux de kangourous ou de sarigues; aux riches la polygamie est permise.

Si l'on ne possède pas de peaux de sarigues ou de kangourous, il est un autre moyen fort simple de se marier. Ce moyen si simple et très en vogue, dit-on, consiste... à chercher querelle à un mari quelconque. Insultez-le et battez-vous avec lui; mais soyez le plus fort; si vous sortez victorieux de la lutte, la femme du battu vous appartient.

Voici en quoi consiste la cérémonie du mariage chez les indigènes de la Nouvelle-Zélande : La jeune fille est amenée devant le prétendu par le père lui-même, qui, d'une main tient une lance et de l'autre une hache d'arme. La pauvre enfant, les yeux en larmes, la tête baissée et les sanglots dans la voix, fait quelques difficultés. Le père lui assène un coup de bâton sur la tête. La jeune fille pousse un cri et la mère en fait autant. Le jeune homme veut emmener de force sa fiancée, elle résiste, et celui-ci a recours au même expédient que le père. Alors éclate souvent un complot concerté et arrêté d'avance par des gens dévoués à la jeune fille et qui avaient ambitionné sa main.

Le mari va au-devant de ses rivaux et leur jette un défi. Un combat opiniâtre est livré; et il arrive quelquefois que le prétendu est tué d'un coup de lance... Les vieillards, qui seuls ont le droit de commander, interviennent ordinairement. Pendant la mêlée, la jeune fille se hâte de retourner chez sa mère; mais, une fois la lutte terminée, le père retourne la chercher et, la saisissant par les cheveux, il la traîne jusqu'à la cabane de l'époux. Enfin, à force de mauvais traitements la malheureuse victime finit par se rendre, et devient à la longue une excellente femme de ménage ou plutôt une esclave très-soumise...

Les indigènes disparaîtront bientôt de l'Australie, et nos lectrices trouveront peut-être que ce ne sera pas un grand malheur.

Le Derby public l'historiette suivante :

Un garde, le fusil en bandoulière, la carnassière assez plate sur le dos, s'arrêtait dernièrement, un cheval d'arabeuse en main et deux très beaux chiens d'arrêt couplés derrière lui, devant la grille d'une maison d'aliénés, aux environs de Londres. Des pensionnaires sortis étaient en récréation; l'un d'eux s'approcha du garde, et le colloque suivant s'établit entre eux :

Le fou. — Vous avez là un bien beau cheval; combien peut-il valoir ?

Le garde. — Ce cheval a coûté 60 livres à mon maître.

Et le fusil que vous portez ?

C'est un Westley Richards, et certainement il n'a pas été payé moins de 70 livres.

Et ces deux chiens d'arrêt, à combien reviennent-ils chacun ?

Ces chiens valent peut-être 20 livres par tête.

Qu'est-ce que vous avez dans votre carnassière ?

Une béccassine.

Le cours de ce gibier, s'il vous plaît ?

En ce moment, une béccassine vaut, je crois 12 shillings.

Le fou. — Eh bien ! mon cher ami, je vous engage à enfourcher votre cheval et à détaier au plus vite, car si notre directeur survenait et s'il apprenait qu'un homme sensé dépense 70 livres pour arriver à tuer un oiseau qui se vend 12 shillings, immédiatement il vous ferait arrêter et renfermer à ma place.

Un esclave de Rio Janeiro vient d'obtenir, à l'Exposition des Beaux-Arts de cette ville, une médaille pour une fort belle statue de Cupidon.

Le directeur de l'Exposition, enchanté de cette œuvre, en a fait l'acquisition et l'a payée 1500 dollars à son auteur, qui a immédiatement appliqué cette somme au rachat de sa liberté.

Devant l'invasion de Paris par les Anglais et les habitants des deux mondes, en 1867, invasion si spirituellement annoncée par lord Derby, on commence à se demander comment et à quel prix on pourra se loger et vivre pendant la durée de l'Exposition universelle. Le directeur d'un hôtel bien connu de nos concitoyens, *l'Hôtel des Empires*, s'est posé le problème et l'a résolu tout à l'avantage de ses nombreux clients. Il pourra loger et nourrir les visiteurs de l'Exposition absolument aux mêmes prix qu'ils paient dans les temps ordinaires. M. Clamorgaux vient de faire décorer récemment l'entrée de son hôtel, avec un goût et une originalité remarquables. Il en a fait un promenoir digne des premiers hôtels de Paris. 6605

COMMERCE

Havre, 30 janvier.
Cotons. — Bien que le ton général du marché ait été plus calme aujourd'hui, nous notons encore à 4 heures 2,505 b. de ventes, y compris les Sorocaba dont nous parlions hier. Il y a, par contre, quelques affaires encore qui ne sont pas cotées.

Les prix pour le disponible n'ont pas offert de variation pour les Brésil et les Indes, et il fallait encore voir les Amérique à la parité de 170 fr. pour très ordinaire, même un peu plus pour bons classements. Il y a eu toutefois un peu plus de coton à la vente.

A livrer par navires, on était dans la même position; on payait ainsi 167 fr. pour low middling Mobile, 168 fr. pour un peu mieux que strict ordinary Louisiane, 170 fr. pour low middling, 175 fr. pour low middling et middling.

A terme, par contre, on a un peu molli ce soir, et on a ainsi laissé du février à 165 fr.

Laines. — Il n'y a pas beaucoup d'entrain aux affaires, mais on note quelque chose chaque jour, et aujourd'hui on signale encore la vente de 15 b. Buenos-Ayres suint à 2 fr. 15 et celle de 39 b. Montevideo dit au même prix.

Liverpool, mardi.
On a traité de grandes affaires à Manchester la semaine dernière, ce qui a produit de la hausse; aujourd'hui la halle est ferme, mais avec des transactions modérées.

On dit le middling Upland coté à 33 c. à New-York avec baisse sur l'or et les fonds publics.

Liverpool, mercredi.
Ventes, 8,000 b.; marché calme; Louisiane, 15 1/4; Oomera, 12 1/4; Bengale, 8 3/8.

New-York, mardi 29 janvier.
Coton, middling Upland, 34 c.
Or, 134 1/2 0/0.

D'après le tableur Wright de ce soir, les recettes de la semaine sont de 66,000 b., et les exportations, de 43,000 b. pour tous pays.

COURS DE LA BOURSE

Du 31 janvier 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 1/2 %..... 69 20	3 1/2 %..... 68 90
4 1/2 %..... 99 00	4 1/2 %..... 98 95

Au moment où les machines à coudre prennent une extension considérable, nous ne saurions trop engager le public à se méfier des nombreuses contrefaçons qui lui sont offertes sous le nom de machines à coudre de Wheeler et Wilson, de New-York. Ces machines dont la réputation est faite depuis longtemps dans le Nord de la France, sont les seules, on le sait, qui puissent présenter toutes les garanties de

perfection et de solidité. Nous croyons devoir rappeler encore qu'elles portent l'estampille de l'agent général Européen de la Compagnie : C. M. MARTOUGEN, 70, BOULEVARD SEBASTOPOUL, à Paris.

Chaque machine doit être pourvue :
D'une double plaque;
Du guide à ourler, de toutes largeurs
Du guide à ganser;
Du guide droit;
Du guide à poser les rubans sans batis
Du guide à soutacher;
1 pierre à Emery;
Douze aiguilles, un tourne-vis, une burette, deux clefs, un tiro-fil et un pied à piquer les ruches.

Il est à remarquer que bien des marchands de confection offrent cinq ans de garantie, mais sans spécifier quel genre de garantie. Les agents de la Compagnie doivent toujours donner aux acheteurs l'EXPLICATION de GARANTIE PENDANT QUATRE ANS CONTRE TOUT FRAIS DE REPARATION ET D'USURE.

S'adresser à M. Ch. François, agent général de la Compagnie pour Lille Roubaix et Tourcoing, à Roubaix, 15, rue du Chemin de Fer, en face du Square.

Changement de Domicile.

A partir du 1^{er} février 1867, le cabinet de

M. JEAN-BAPTISTE

DENTISTE

GRANDE-RUE, n° 11, ROUBAIX.

Sera transféré rue du Collège, n° 20,

EN FACE DE L'HOTEL DU GRAND-CERF.

Dentiers et pièces partielles en caoutchouc et autres genres.

Fait généralement tout ce qui concerne son art. 29m. 6687

AVIS

Mme. V^e Louis Ferraille, rue Blanchemaille 60, a l'honneur d'informer le public qu'ayant acheté une forte partie de vins de Bordeaux, de l'année 1865, dont elle s'est fait adresser une certaine quantité dans la prévision de la hausse et de l'augmentation sur les droits, et n'ayant pas d'emplacement assez vaste pour les déposer, elle les céderait au prix exceptionnel de 140 fr. les 228 litres.

Elle engage les amateurs à venir les déguster sans retard, car la bonne qualité de ces vins les fera sans doute écouler promptement. 6659

COMPAGNIE DES Mines de Béthune

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS	1 ^{er} qual., 2 fr. 30
3 fr. 05	(l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris)

GROS	1 ^{er} qual., 2 fr. 20
3 fr. 00	(l'hectolitre pesant 80 k pris au dépôt et mis en voiture, pour la ville (octroi compris)

GROS	1 ^{er} qual., 2 fr. 15
2 fr. 95	(l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris)

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 2 fr. 30 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et rendu à domicile pour la ville (octroi compris)

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 2 fr. 20 (l'hectolitre pesant 80 k pris au dépôt et mis en voiture, pour la ville, (octroi compris)

MOYEN (dit tout-venant) 1^{er} qual., 2 fr. 15 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne)

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pavurée, 33 ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGE

Dentiste

Rue du Grand-Chemin, 29, à Roubaix.

Guérison du mal de dents

Paiement après succès. (6634)